



Mairie de Cottance - 04.77.28.01.10
BULLETIN D'INFORMATION N°47 – Avril 2021



Léa Charrière



Pauline Crépet



Orlane

Le Conseil Municipal des Jeunes

Le vendredi 2 Avril les enfants de Cottance nés entre 2009 et 2011 ont pu élire leurs nouveaux représentants au Conseil Municipal des Jeunes.
Voici les nouveaux élus !



Alexis Debay



Siham Jurine



Emma



Léonie Duret



**Le 1er projet qui leur sera confié
est l'organisation du nettoyage de Printemps !!**

**RDV le samedi 29 Mai à 10h
pour nettoyer les chemins de la commune,
venez avec votre équipement et votre bonne humeur !**



Les infos
Cottançoises

Les bénévoles de la bibliothèque sont retournés sur les bancs de l'école !

Avec la collaboration des Professeurs des Écoles de Cottance, les enfants de l'école ont pu découvrir notre petite bibliothèque et y emprunter des livres. Mais les bénévoles sont aussi allés dans la classe lire quelques belles histoires. Ces découvertes ont semblé plaire aux écoliers et cette expérience sera reconduite au mois de mai.



D'ici là, les enfants peuvent, s'ils le souhaitent, venir échanger leurs livres, découvrir de nouvelles histoires, aux heures d'ouverture : mercredi de 10h30 à 12h30 et samedi de 10h30 à 12h30. Maintenant ils connaissent le chemin et peuvent le faire découvrir à leurs parents.



Vente de Burgers du 6 Mars 2021

Le samedi 6 Mars, sous la Halle Municipale, l'Union Cantonale des Jeunes Agriculteurs désireuse de motiver les troupes et d'organiser un évènement sympathique, a proposé une vente à emporter de burgers fabriqués avec des produits de la région.

Cette initiative a attiré plus de 450 personnes ! Une belle réussite pour cette première édition !



Vente de plants du C.C.A.S

Cette année, le Centre Communal d'Action Social de Cottance renouvelle sa vente de plants.

Vous trouverez en annexe de la note d'information les bons de commande à retourner en Mairie au plus tard le 30 Avril, accompagnés de votre règlement.

Les plants vous seront remis **le 7 Mai entre 16h et 18h sous la Halle Municipale**, avec respects des gestes barrières et port du masque obligatoire.

Nous vous remercions de votre participation et vous attendons nombreux !

La Ludothèque vous propose son « drive » !

Pour continuer à vous proposer des prêts de jeux, face à la crise sanitaire, la ludothèque communautaire met en place des retraits en drive dans les communes. Pour cela il vous suffit de vous **inscrire** à la ludothèque, de **réserver** vos jeux sur le catalogue **en ligne** et de **retirer** ses emprunts au jour et à l'heure de passage à **Montchal**.

👉 **Inscription:** Lors du passage à Montchal ou sur rendez-vous le matin à Feurs, Ludothèque communautaire, 2 Allée du Parc ☎ 09 71 00 49 85 / 06 47 36 33 28, de 8h30 à 12h30. Le tarif est de 6,00 € par an, pour une adhésion = 1 jeu durant 1 à 4 semaines. Il est possible de prendre plusieurs adhésions.

👉 **Catalogue:** <https://www.forez-est.fr/culture-loisirs-forez-est/ludothèque>

👉 **Drive 1er semestre 2021 :** À Montchal, 4ème lundi du mois **de 16h à 17h** - Parking de l'école
26/04/2021 et 28/06/2021

La Mairie communique !!



Application gratuite à télécharger, vous permettant de suivre les infos de la commune et des communes avoisinantes.



Instagram : cottance_loire



Commune de Cottance

communedecottance@gmail.com

INFORMATIONS PRATIQUES

Numéros & infos utiles :

Mairie – 04.77.28.01.10

Ouvert lundi de 15h à 17h – jeudi de 9h à 12h
– vendredi de 14h à 18h

Poste : 04.77.28.63.11

Ouverte lundi – mardi – jeudi – vendredi –
samedi de 9h à 12h.

Départ du courrier du lundi au samedi à 8h.

**Location / réservation de salles – contacter
Nathalie VAUTRIN au 04.69.33.15.13 entre
18h & 20h.**

Connaissez-vous « France Service » ? En quoi cet espace peut-il m'aider ?

Cette structure portée par la Communauté de Communes de Forez Est a pour but de proposer aux usagers une offre de service public complète. Ainsi, des informations concernant vos dossiers CAF, Pôle Emploi, CARSAT, Sécurité Sociale, MSA ainsi que les différents services de l'État, seront disponibles.

Les deux agents d'accueil seront là pour vous accompagner dans la réalisation de vos démarches administratives. Ce lieu est composé d'un espace numérique avec des ordinateurs en libre-accès. En complément de ce service public, des formations sur inscription concernant les bases de l'informatique sont proposées gratuitement aux usagers qui le souhaitent.

Ce service est gratuit et ouvert à tous !

Rdv à l'adresse suivante : 3 Place Massenet – 42 140 Chazelles-sur-Lyon

Mardi : 9h30 à 16h30

Mercredi : 9h30 à 12h – 14h à 16h

Jeudi : 14h à 16h30

Vendredi : 9h30 à 16h30

Samedi : 9h30 à 12h.



En cette période de crise sanitaire, il est préférable de prendre rendez-vous au **04.77.94.55.70** afin d'éviter le flux trop important de personnes. Les gestes barrières devront être respectés et le port du masque est obligatoire.

Les Horaires du Cottance Café

Delphine & Marine vous accueillent à l'épicerie :

Du mardi au vendredi de 7h30 à 13h00

Samedi - dimanche de 8h00 à 12h30

Et vous proposent également des plats du jour
et des boissons chaudes à emporter !

Réservation au 04 77 26 25 27



Les randonneurs engagés pour l'environnement et la conservation des chemins ruraux.

La Fédération Française de Randonnée Pédestre est représentée dans la Loire par le Comité Départemental de Randonnée Pédestre. Avec 4619 licenciés et 9000 km de chemins balisés dans notre département, le Comité défend les sentiers non revêtus du département, travaille à la promotion de la randonnée pédestre associative, et agit pour la préservation de l'environnement.

La nature est une des motivations essentielles de la randonnée, aussi le Comité s'engage, dans la limite de ses moyens, dans toutes les opérations de défense et de sauvegarde en adhérant à la FNE (France Nature Environnement Loire), en participant à l'opération « J'aime la Loire Propre » initiée par les Chasseurs et les Pêcheurs de la Loire, en participant aux réunions de Natura 2000, en utilisant le site internet d'alerte « Suricate » pour signaler les dépôts sauvages de déchets, en suivant et en intervenant sur les différents chantiers impactant la continuité des sentiers (A89, 2 x 2 voies, projets éoliens...), et encore diverses actions comme le maintien des haies et la sauvegarde des paysages...

Les loisirs de nature sont en expansion, alors que le nombre de kilomètres de chemins accessibles a baissé de moitié, ces 60 dernières années !

Les chemins, une espèce à conserver pour les générations futures : encore trop souvent repris par la nature, par le privé, déclassés ou recouverts de goudron.

Concernant les chemins de randonnée, un pas a été fait avec la mise en place du PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée) qui tente de « geler » l'existant et stopper l'hémorragie. Encore faut-il que ces chemins soient conservés à l'état de sentiers et entretenus...



Afin de mettre un coup de projecteur sur ce bénévolat et sensibiliser sur ce problème, le CDRP crée un événement chaque année, la troisième semaine de mai avec de nombreux chantiers dans tout le département.

Cette année, compte tenu de la situation sanitaire, ce programme de gros chantiers est annulé. Par contre, l'entretien habituel des chemins sera effectué par les bénévoles dans le strict respect des consignes sanitaires.

Ces chantiers sont ouverts à tous les « utilisateurs » de chemins souhaitant donner de leur temps bénévolement. Que vous randonnez seul, en famille, entre amis, que vous soyez adhérent d'une association ou non, devenez « acteur » pour la conservation des chemins...

Pour au moins conserver les chemins existants, nous comptons sur vous pour nous signaler les tentatives de déclassement de sentiers ou chemins. Vous pouvez en avertir le CDRP, mais vous pouvez aussi intervenir lors de l'enquête publique en notant vos doléances.

Si un chemin balisé doit être goudronné, il peut perdre son label de qualité FFRandonnée et doit donc nous être signalé.

Pour le signalement des autres problèmes sur les chemins, dépôts de déchets, arbres tombés, balisage défectueux, zones à assainir, convention de passage contestée...voir « Suricate » sur le site :

Erreur ! Référence de lien hypertexte non valide.. Vous pouvez télécharger gratuitement l'application sur votre portable et ainsi signaler au fur et à mesure de vos randonnées les problèmes que vous rencontrez sur les chemins.



Contact pour le CDRP : Gilbert Dauphin responsable de la commission « Protection et sauvegarde des sentiers et de l'environnement », dauphin.gilbert@wanadoo.fr

<https://www.ffrando-loire.fr>